

MhouseKit RM15T - RM30T

CE



Installation and use instructions and warnings

Warning: follow these personal safety instructions very carefully. Important safety instructions; save these instructions for future use.

Istruzioni ed avvertenze per l'installazione e l'uso

Attenzione: per la sicurezza delle persone è importante rispettare queste istruzioni. Istruzioni importanti per la sicurezza; conservare queste istruzioni.

Instructions et avertissements pour l'installation et l'utilisation

Attention: pour la sécurité des personnes, il est important de respecter ces instructions. Instructions importantes pour la sécurité; conserver ces instructions.

Instrucciones y advertencias para la instalación y el uso

Atención: es importante respetar estas instrucciones para garantizar la seguridad de las personas. Instrucciones importantes para la seguridad; conserve estas instrucciones.

Anweisungen und Hinweise für die Installation und die Bedienung

Achtung: für die Sicherheit von Personen ist es wichtig, sich an diese Anweisungen zu halten. Für die Sicherheit wichtige Anweisungen – aufbewahren!

Aanwijzingen en aanbevelingen voor installering en gebruik

Let op: voor de veiligheid van de personen is het van belang deze aanwijzingen op te volgen. Belangrijke aanwijzingen voor de veiligheid; bewaar deze aanwijzingen.

mhouse
4

RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES POUR LA SÉCURITÉ

PHASE 1 OPÉRER EN CONDITIONS DE SÉCURITÉ !

Ce manuel contient des instructions et des recommandations importantes pour la sécurité des personnes.

Une installation incorrecte peut causer de graves blessures aux personnes qui effectuent le travail et à celles qui utiliseront l'installation. Pour cette raison, au cours de l'installation, il est important de suivre attentivement toutes les instructions figurant dans cette notice.

En particulier, si c'est la première fois que vous vous apprêtez à réaliser un automatisme pour volets roulants, vous devez lire attentivement toutes les parties du manuel, en prenant tout le temps nécessaire, avant de commencer le travail.

De plus, durant la lecture, gardez à portée de la main les différents composants du kit, afin de pouvoir essayer et vérifier ce que vous êtes en train de lire (à part ce qui concerne les opérations de programmation). En cas de doutes, demander des éclaircissements au Service Assistance Mhouse.

Compte tenu des situations de risque qui peuvent se vérifier durant les phases d'installation et d'utilisation du produit, il faut l'installer en respectant les lois, les normes, les règlements locaux et les recommandations qui suivent.

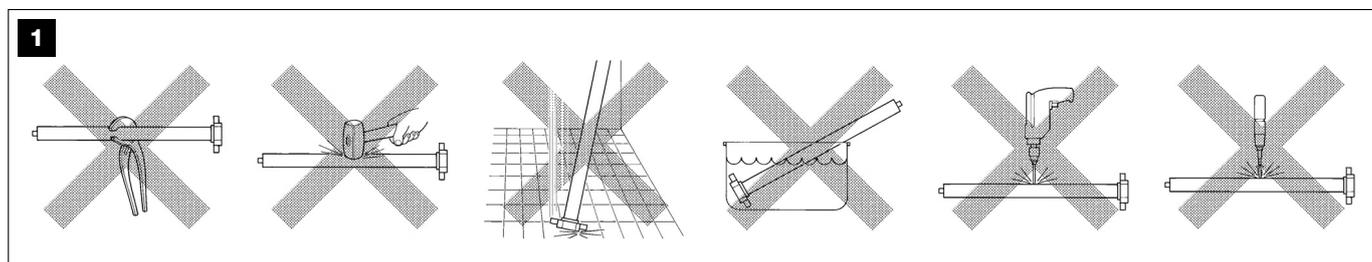
RECOMMANDATIONS POUR L'INSTALLATION

- Avant de commencer l'installation, vérifier si ce modèle spécifique de moteur est adapté pour l'automatisation du volet (voir PHASE 3). S'il se révèle inadapté, NE PAS procéder à l'installation.
- Le moteur tubulaire peut être installé exclusivement en le montant à l'intérieur d'un tube d'enroulement en tôle métallique, de section octogonale, avec diamètre du cercle inscrit de 60 mm et une épaisseur de la tôle comprise entre 0,6 et 1 mm (voir PHASE 3). **Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et interdite ! Le producteur ne répond pas des dommages résultant d'une utilisation impropre du produit, différente de ce qui est prévu dans cette notice.**
- Tous les travaux relatifs à la préparation initiale, à la pose des câbles électriques, au montage des dispositifs de l'automatisme et à leur connexion électrique, **à l'exclusion du branchement de l'installation à la ligne électrique fixe**, peuvent être effectués également par du personnel qui n'est pas particulièrement qualifié, à condition de respecter scrupuleusement et dans l'ordre indiqué, toutes les instructions données dans cette notice.
- **La connexion de l'installation à la ligne électrique doit être effectuée par un électricien qualifié**, dans le respect de ces instructions (voir PHASE 5) et des normes de sécurité en vigueur dans le pays d'installation.
- Toutes les opérations d'installation ou de maintenance doivent être effectuées avec l'automatisme déconnecté de l'alimentation électrique. Si le dispositif de déconnexion n'est pas visible de l'endroit où se trouve le volet roulant, avant de commencer le travail, il faut attacher sur le dispositif de déconnexion un panneau avec les mots « ATTENTION ! MAINTENANCE EN COURS ».
- Avant de commencer les opérations d'installation, éloigner tous les câbles électriques qui ne sont pas nécessaires pour le travail ; de plus, désactiver tous les mécanismes qui ne sont pas nécessaires au fonctionnement motorisé du volet roulant.

- Si le moteur tubulaire est installé à une hauteur inférieure à 2,5 m du sol (ou d'une autre surface d'appui), il faut protéger les parties en mouvement de l'automatisme pour empêcher un facile accès. Il faut garantir dans tous les cas l'accès au moteur pour une éventuelle intervention de maintenance.
- Au cours de l'installation, traiter le moteur tubulaire avec précaution en évitant les écrasements, les chocs, les chutes ou le contact avec des liquides de n'importe quelle nature (fig. 1). Ne pas percer ni appliquer de vis tout le long du tube qui contient le moteur. Ne pas mettre le moteur tubulaire à proximité de fortes sources de chaleur ni l'exposer à des flammes. Toutes ces actions peuvent l'endommager et causer des problèmes de fonctionnement ou des situations de danger. Si cela se produit, suspendre immédiatement l'installation et s'adresser au service après-vente Mhouse.
- Durant l'installation, il ne faut appliquer aucune vis sur la partie de tube d'enroulement occupée à l'intérieur par le moteur tubulaire. Ces vis pourraient endommager le moteur.
- Le câble d'alimentation du moteur tubulaire est en PVC ; de ce fait il doit être installé exclusivement à l'intérieur.
- Durant l'installation, manipuler avec soin le câble d'alimentation du moteur tubulaire. L'endommagement du câble peut représenter une source de danger.
- Durant l'installation ou la programmation du moteur tubulaire, maintenir les personnes à distance du volet roulant quand il est en mouvement.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

- Ne pas permettre aux enfants de jouer avec les dispositifs de commande.
- Contrôler fréquemment l'automatisme pour déceler les éventuels signes d'usure, de détérioration ou de déséquilibre. Interrompre immédiatement l'utilisation si une opération de maintenance est nécessaire.
- Contrôler l'automatisme durant l'exécution du mouvement et faire en sorte que personne ne puisse s'approcher au volet roulant, jusqu'à la fin de la manœuvre.
- Ne pas commander l'automatisme si sont présentes à proximité des personnes qui effectuent des travaux tels que le nettoyage des vitres; **débrancher l'alimentation électrique avant de faire exécuter ces travaux.**
- Les matériaux d'emballage du kit doivent être mis au rebut dans le plein respect des normes locales en vigueur.
- Conserver avec soin cette notice pour faciliter les éventuelles interventions futures de programmation et de maintenance du produit.



PHASE 2
DESCRIPTION DU PRODUIT ET APPLICATION

Ce kit est composé d'un moteur tubulaire et de divers composants, tous destinés exclusivement à l'automatisation de volets roulants munis d'un tube d'enroulement en tôle métallique de section octogonale. **Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et interdite !**

Le moteur tubulaire est formé principalement d'une partie « moteur », d'une logique électronique qui alimente le moteur et contrôle l'exécution des manœuvres, et d'un interrupteur de commande à deux touches, pour commander l'automatisme.

Le moteur tubulaire, grâce aux adaptateurs prévus à cet effet, s'installe en le montant à l'intérieur du tube d'enroulement et le tout se fixe à l'intérieur du caisson (qui se trouve au-dessus du volet roulant) à l'aide des pattes en « L » et d'autres composants fournis.

Le moteur dispose d'une logique de commande avec fin de course électromécanique qui arrête le mouvement du volet roulant quand le moteur rejoint les suivantes positions programmées (fig. 27) : celle avec le volet roulant complètement levée (dans le manuel elle est appelée "position 1") et celle avec le volet roulant complètement abaissée (dans le manuel elle est appelée "position 0") .

Puis, avec une simple procédure de programmation, on mémorise dans la logique de commande les « points de fin de course, c'est-à-dire les positions dans lesquelles le volet roulant termine les mouvements de montée (ouverture maximum) et de descente (fermeture maximum), plus une position intermédiaire en option.

Après la programmation de ces positions de fin de course, l'envoi d'une commande avec l'interrupteur de commande activera le mouvement du volet roulant qui se terminera de manière automatique quand le « point de fin de course » mémorisé aura été atteint.

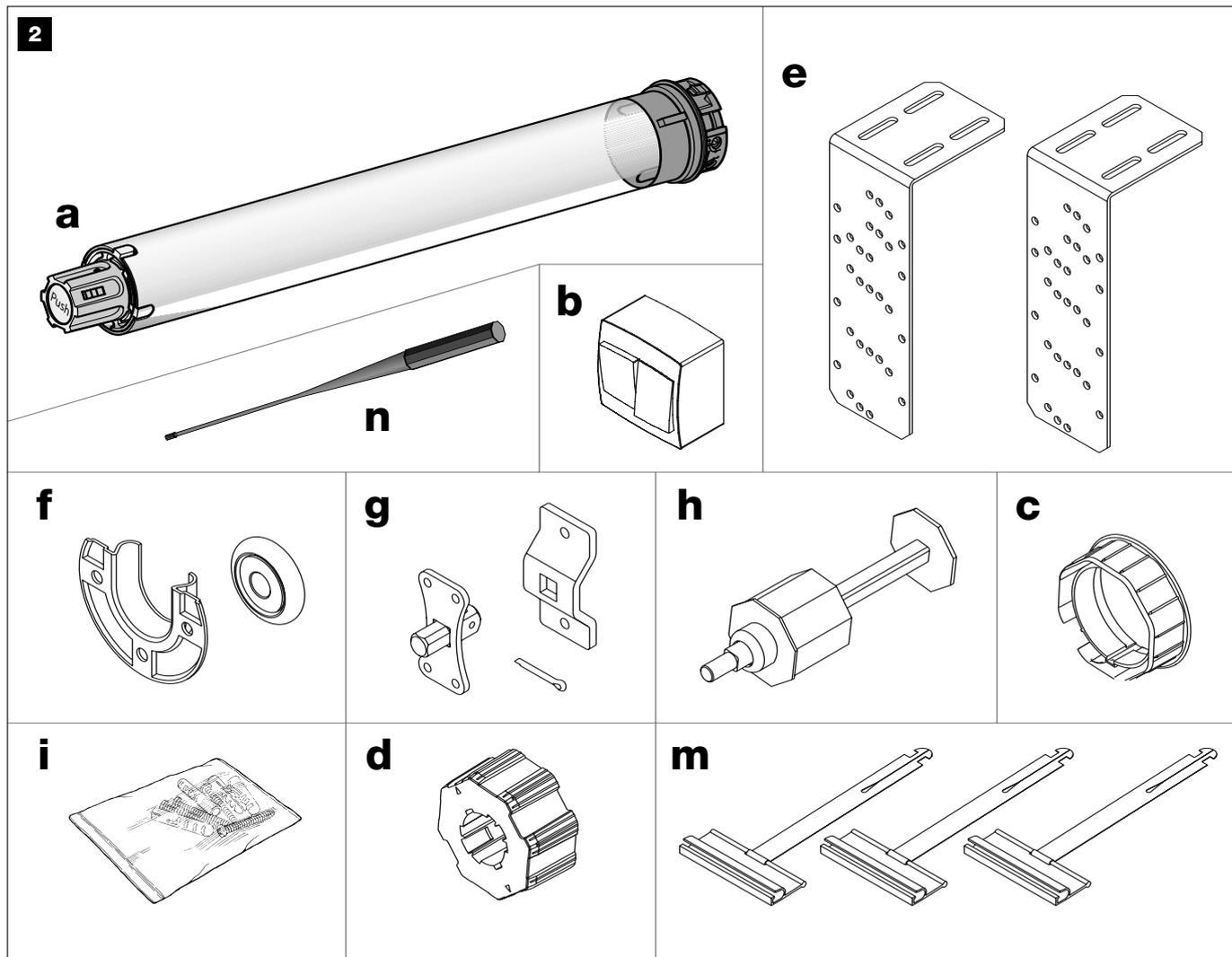
Le moteur est projeté pour l'emploi résidentiel et donc pour une utilisation « discontinue ». Par conséquent, en cas de surchauffe - par exemple à cause d'un actionnement continu, - une protection thermique de sécurité intervient automatiquement en coupant l'alimentation électrique et en la rétablissant dès que la température revient à des valeurs normales. Dans tous les cas, un temps de travail continu de 4 minutes maximum est garanti.

2.1 - COMPOSANTS PRÉSENTS DANS LE KIT

Important ! – Avant de procéder à l'installation, il faut vérifier l'intégrité des composants présents dans le kit et se familiariser avec leurs noms.

Ce kit comprend les composants suivants (fig. 2) :

- [a] - Moteur tubulaire (Ø 45 mm)
- [b] - Interrupteur de commande à deux touches
- [c] - Couronne octogonale (60 mm)
- [d] - Roue d'entraînement (60 mm)
- [e] - Équerres à "L" pour la fixation
- [f] - Roulement et son supporte (Ø 42 mm)
- [g] - Pivot carré et son supporte (10 mm)
- [h] - Calotte télescopique octogonale (60 mm)
- [i] - Petites pièces métalliques (vis, rondelles, etc.)
- [m] - Lames d'assemblage de volet roulant - tube octogonal
- [n] - Tourne vis pour la régulation des fin de course



PHASE 3 CONTRÔLES AVANT L'INSTALLATION

Important ! – Avant de procéder à l'installation, il faut vérifier si ce modèle de moteur est adapté aux caractéristiques du volet roulant à automatiser et s'il est compatible avec l'environnement de l'installation. Donc, effectuer les vérifications suivantes :

- **01.** Établir le type de matériel avec lequel votre volet roulant est fait;
- **02.** Calculer la surface du volet roulant (longueur x hauteur = m².....);
- **03.** Reporter les données dans le **Tableau A** et vérifier si le code de votre moteur tubulaire correspondant est reportée.

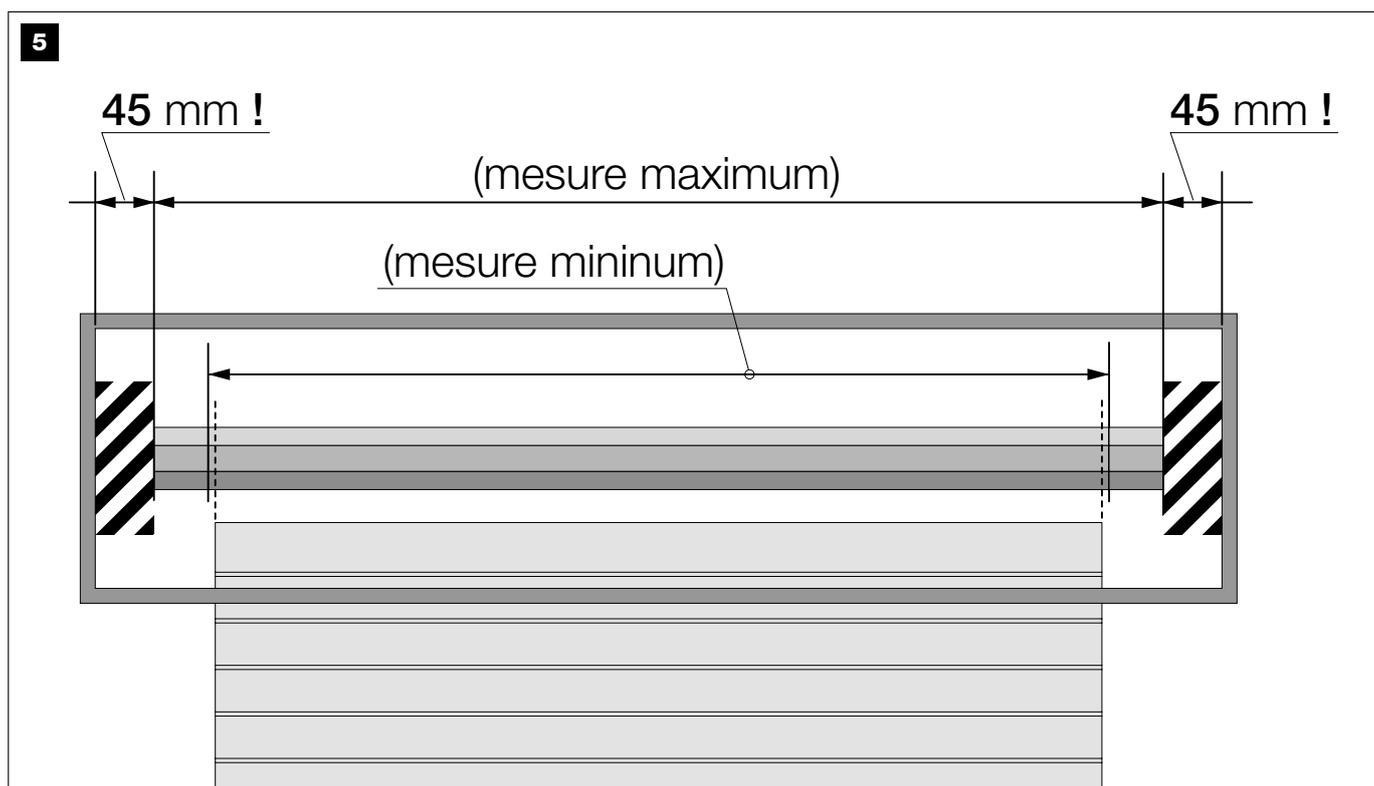
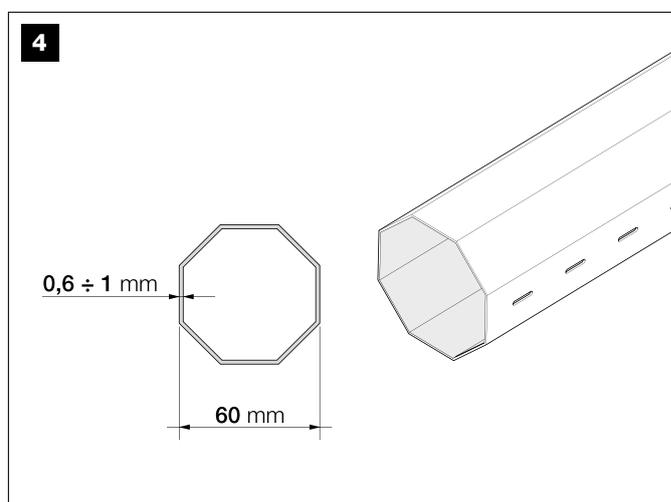
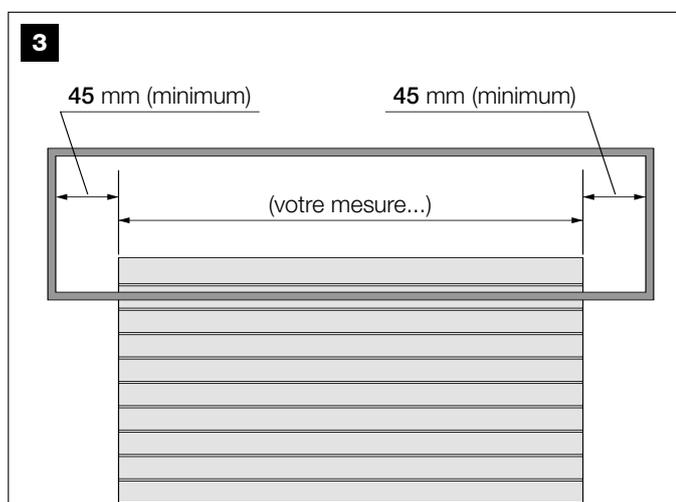
Attention! – *S'il y a pas le moteur correspondant, le présent modèle de moteur n'est pas apte à automatiser votre volet roulant.*

- Ce moteur tubulaire peut automatiser le volet roulant en question exclusivement si la longueur du caisson (le logement contenant le tube d'en-

roulement et qui se trouve au-dessus de la fenêtre) est supérieur de 90 mm par rapport à la largeur du volet roulant (**fig. 3**).

- Le présent moteur tubulaire peut être monté exclusivement à l'intérieur d'un tube d'enroulement en tôle métallique, de section octogonale, avec diamètre du cercle inscrit de 60 mm et une épaisseur de la tôle comprise entre 0,6 et 1 mm (**fig. 4**).
- La longueur du tube d'enroulement doit être calculé faisant attention aux limites minimum et maximum suivantes conseillers :
 - la **longueur minimum** doit être si possible légèrement **supérieure** à la longueur du volet roulant à automatiser ;
 - la **longueur maximum** doit être **inférieure** à la longueur du caisson existant. La mesure présumée du tube doit comprendre également la mesure de **90 mm**, c'est-à-dire l'encombrement des mécanismes de fixation et de support qui seront montés aux deux extrémités du tube (**45 mm** pour chaque extrémité du tube – **fig. 5**).

TABLEAU A		Max. m ² :	2,8	5	5,6	10
Matériel	Bois		RME15	RME30		-
	PVC		RME15		RME30	
	Aluminium		RME15		RME30	



PHASE 4 INSTALLER LES COMPOSANTS DE L'AUTOMATISME

Les opérations d'installation décrites dans cette phase peuvent être effectuées également par du personnel qui n'est pas particulièrement qualifié, à condition de respecter scrupuleusement et dans l'ordre indiqué, toutes les instructions données.

Attention ! - Une installation incorrecte peut causer de graves blessures à la personne qui effectue le travail et à celles qui utiliseront l'installation.

01. Démontez les divers composants du volet existant. Démontez le volet existant en procédant suivant l'ordre numérique donné dans « l'exemple A » et en respectant les **RECOMMANDATIONS** suivantes :

- Avant de commencer le travail, abaissez complètement le volet roulant.
- Avant de démonter le tube, il faut repérer le point exact de son axe de rotation, en mesurant et en conservant les deux mesures indiquées dans la fig. 6.
- Ne pas enlever le volet de ses guides ; laisser le volet abaissé durant toutes les phases successives de installation des composants.

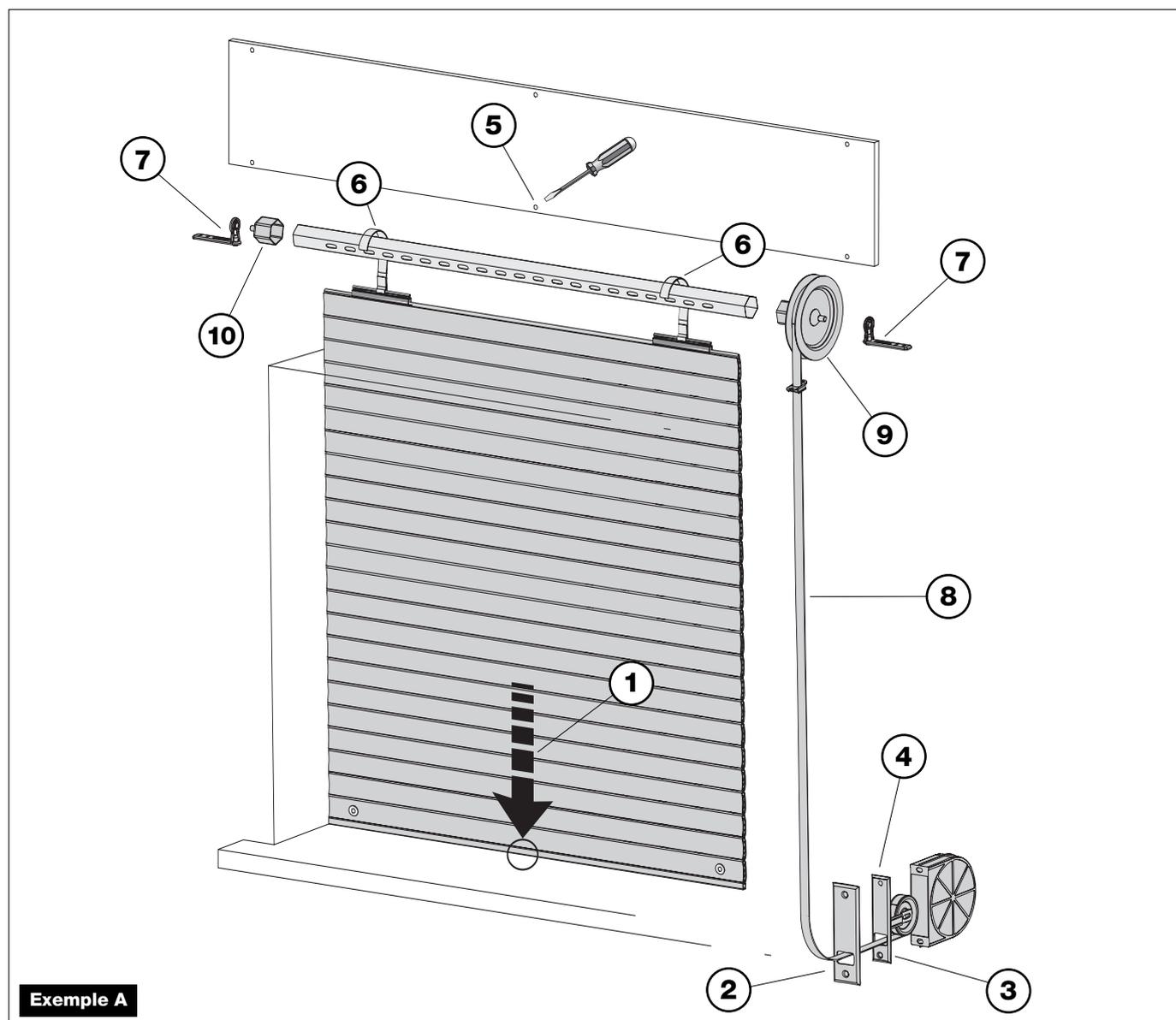
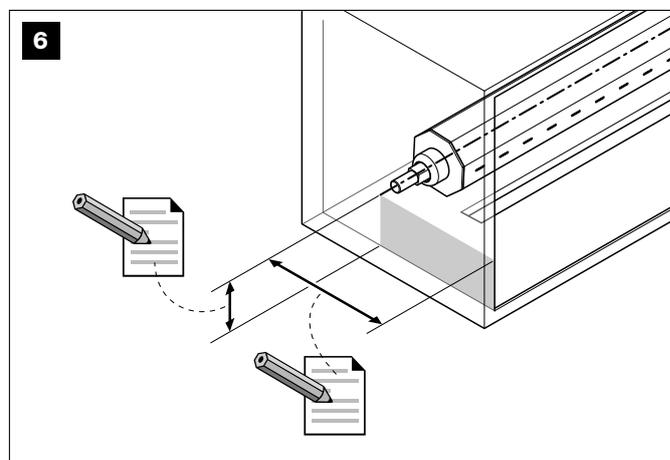
02. Déterminez la position de l'axe de rotation du tube. – Le nouveau tube doit être monté dans la même position que le tube précédent, en utilisant les mesures identifiées lors du démontage du volet existant (fig. 6).

03. Couper le tube à la longueur nécessaire. – Couper le tube avec précaution, sur la base de la longueur du tube déterminée précédemment

(voir PHASE 3), sans déformer le profil à l'extrémité.

04. Déterminer la position des pattes en « L ». – Les deux pattes en « L » ont pour fonction de soutenir le tube et le volet roulant. Elles doivent donc être positionnées et fixées avec attention en tenant compte du fait qu'après l'installation du tube, son axe de rotation devra résulter dans la position établie au point 02. Voici donc quelques recommandations à suivre pour effectuer le travail correctement :

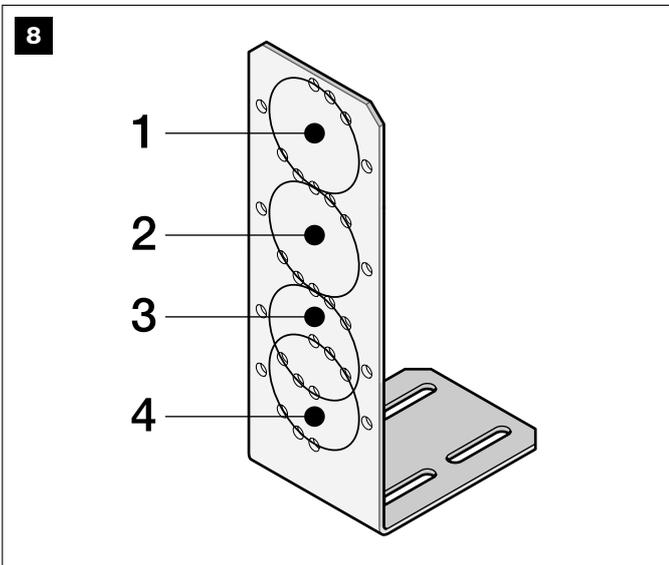
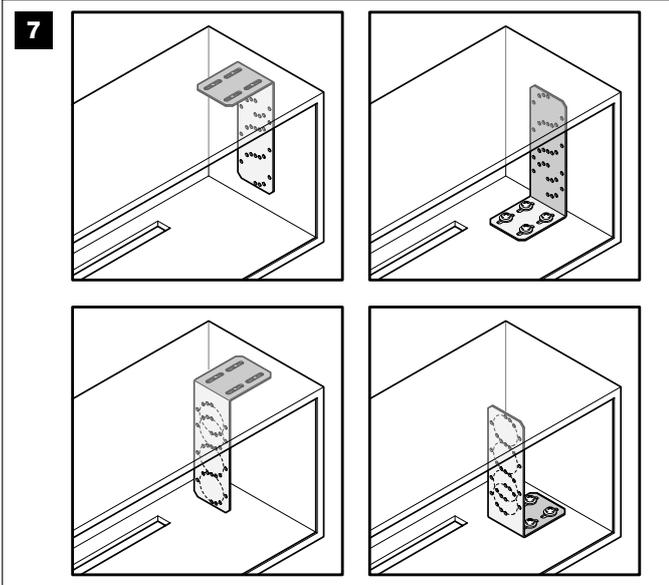
– considérer que les pattes peuvent être fixées au mur dans 4 positions



Exemple A

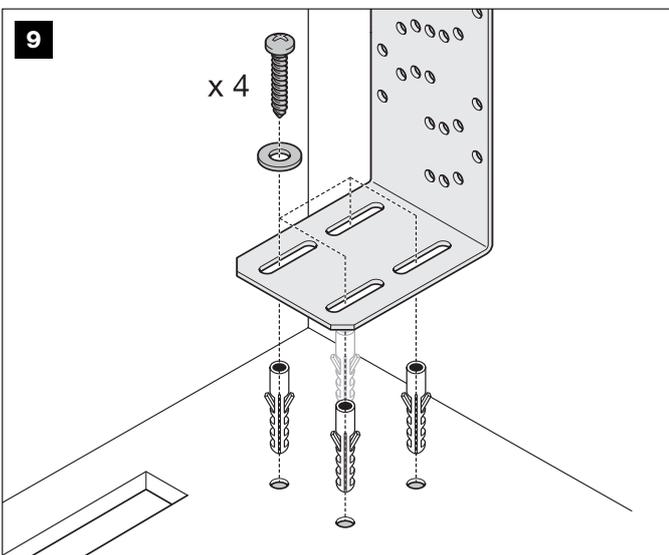
différentes (fig. 7); donc, employer la position pieux adapte au cas spécifique.

– considérer que le tube peut être accroché long les pattes, en 4 points différents (fig. 8).

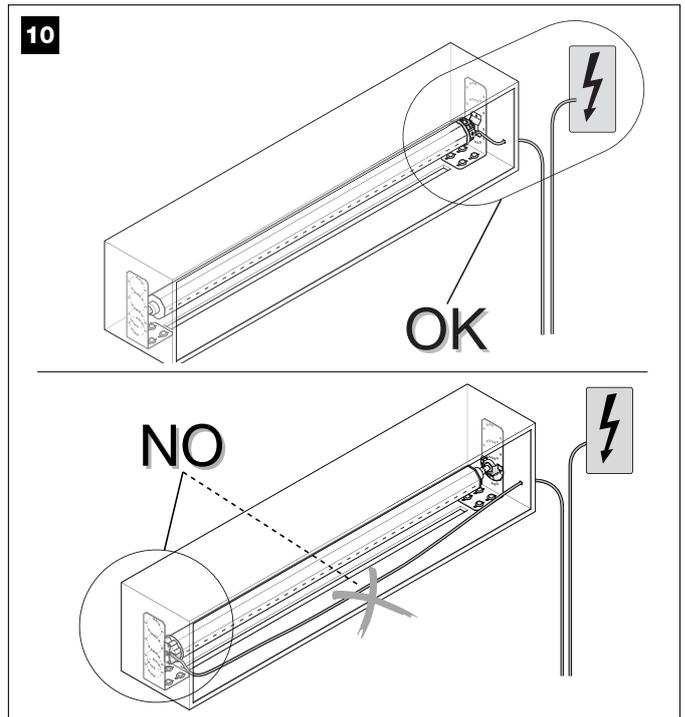


– considérer que l'écartement entre les pattes ne peut pas être inférieur à la longueur totale de l'automatisme (longueur du tube plus 90 mm).

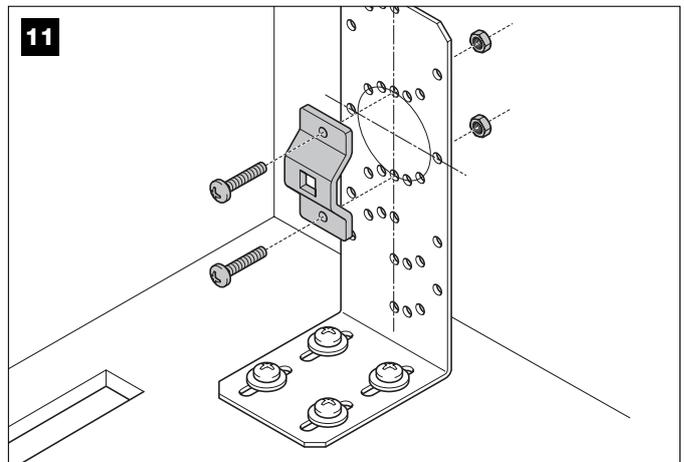
Enfin, fixer les deux pattes en « L » dans la position établie, en utilisant des vis et des chevilles adaptées au type de mur (fig. 9).



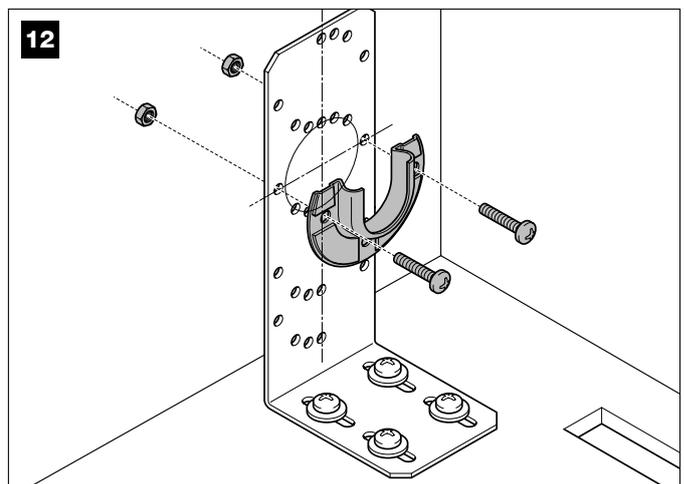
05. Choisir le côté où positionner la tête du moteur. – Pour des raisons de sécurité, la tête du moteur et le câble d'alimentation doivent être positionnés du côté où se trouve la ligne électrique d'alimentation et où l'interrupteur de commande sera positionné successivement (fig. 10). **Attention** – à l'intérieur du caisson le câble d'alimentation doit être placé loin des parties en mouvement.



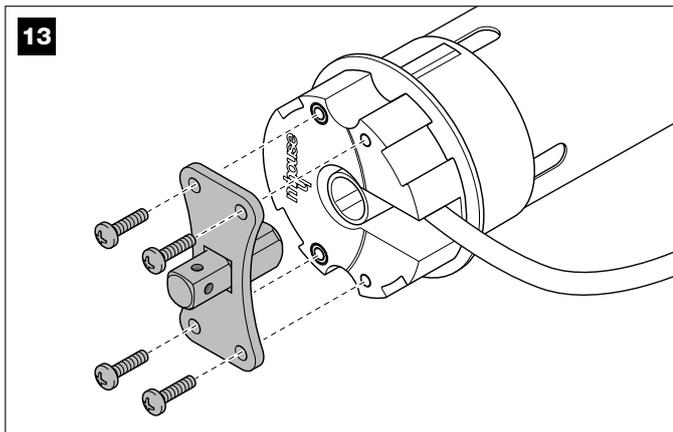
06. Sur la patte en « L » (celle qui est destinée à la tête du moteur) fixer le support pour le pivot carré, dans la position établie (fig. 11).



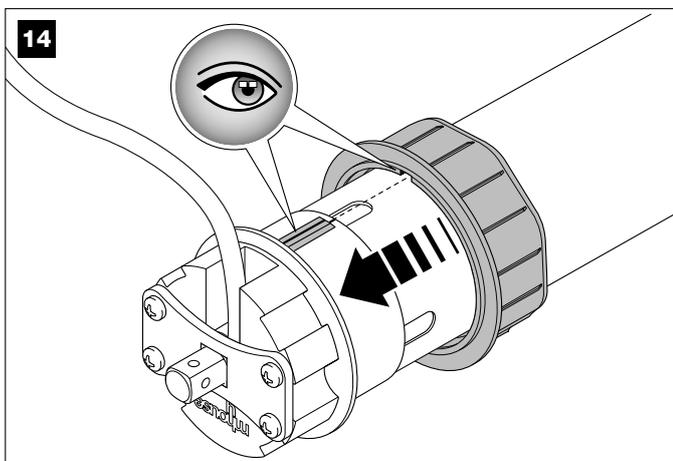
07. Sur la patte en « L » (celle qui est destinée à la calotte télescopique), fixer le support pour le roulement, dans la position établie (fig. 12).



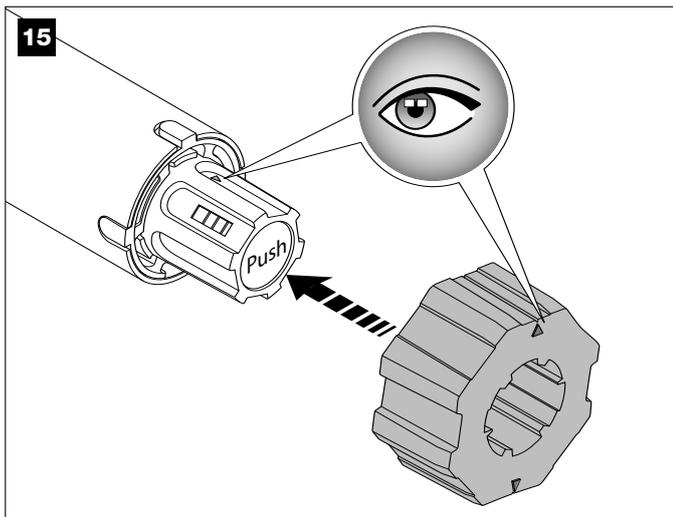
08. Sur la tête du moteur, fixer la bride en forme de papillon (fig. 13).
Attention ! – orienter le pivot carré avec le trou vers l'extérieur.



09. Enfiler la couronne octogonale sur le tube du moteur et la pousser au fond, jusqu'à la tête du moteur (fig. 14). **Important** – enfiler la rainure de la couronne dans la saillie présente sur la bague du fin de course.



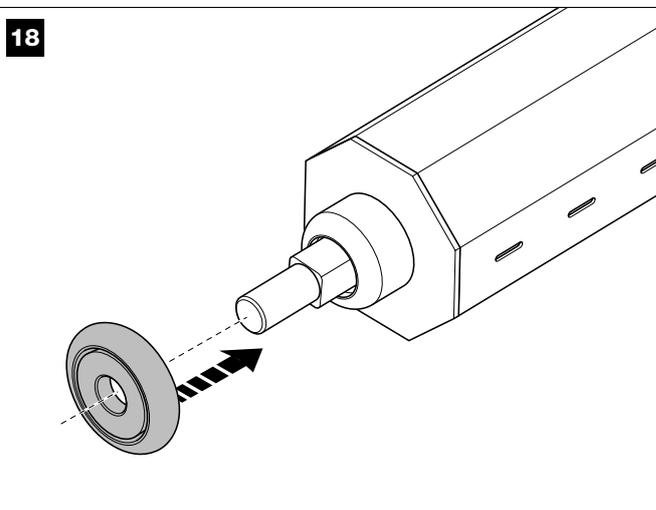
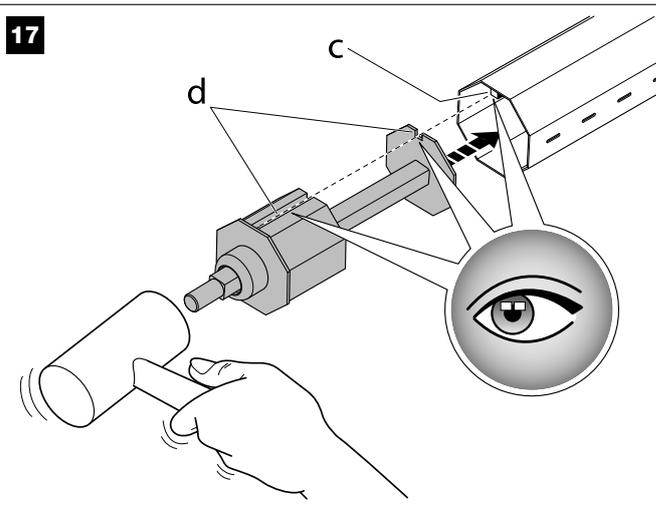
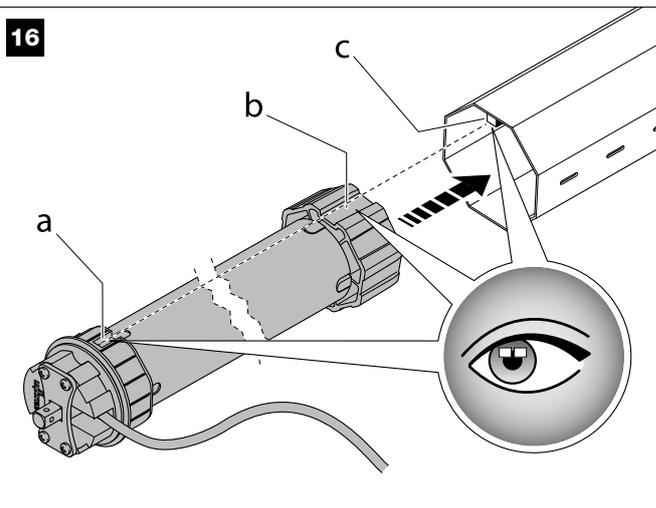
10. Emboîter la roue d'entraînement sur le mécanisme autobloquant de l'arbre-moteur, en faisant correspondre les flèches présentes sur les deux dispositifs (fig. 15). **Note** - si l'on souhaite décrocher la roue, presser la touche « Push » et l'extraire.



11. (fig. 16) Aligner la rainure présente sur l'adaptateur (a), avec celle de la roue d'entraînement (b). Introduire ensuite le moteur dans le tube d'enroulement, en faisant coulisser les deux rainures a et b en correspondance de la saillie (c) présent à l'intérieur du tube d'enroulement.

12. À l'autre extrémité, introduire la calotte télescopique dans le tube (fig. 17). Durant l'opération aligner la rainure (d) présente sur la calotte avec la saillie (c) présent à l'intérieur du tube d'enroulement.

13. Emboîter le roulement sur le pivot de la calotte télescopique (fig. 18).



14. Le tube est maintenant prêt à être installé dans le caisson. **Attention !** – avant de procéder il faut s'assurer que le tablier du volet est bien dans les guides latéraux. Si ce n'est pas le cas, l'installer de la façon suivante.

a) - orienter le volet roulant avec la partie bombée des lattes vers l'extérieur de l'édifice ;

b) - emmener à l'intérieur du caisson le côté inférieur du volet roulant, et l'enfiler dans les guides. Ensuite, faire couler toutes les douelles vers le bas, en fermant complètement le volet roulant.

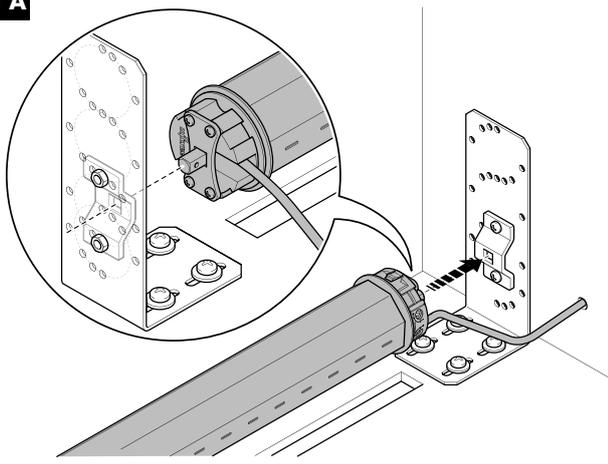
15. Après avoir enfilé le tablier du volet roulant, installer le tube contenant le moteur en procédant de la façon suivante :

a) - introduire le pivot carré dans le support (fig. 19-A) en veillant à placer les vis pour le réglage des fins de course orientées vers l'installateur ;

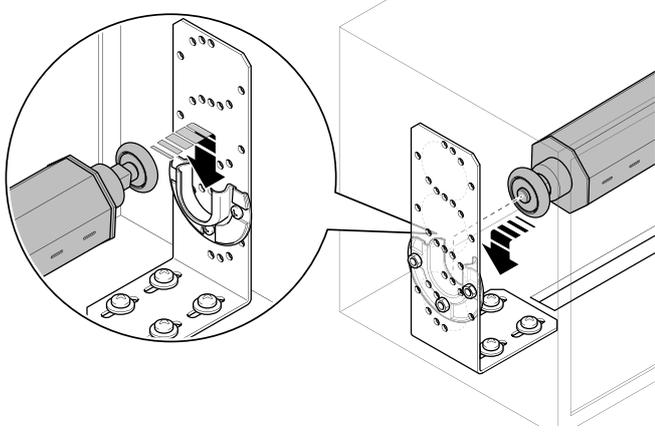
b) - enfiler la goupille en métal dans le pivot carré et plier une extrémité pour qu'elle ne se désenfile pas (fig. 19-B).

c) – enfin, à l'autre bout du tube, faire coulisser le roulement à l'intérieur du support (fig. 19-C);

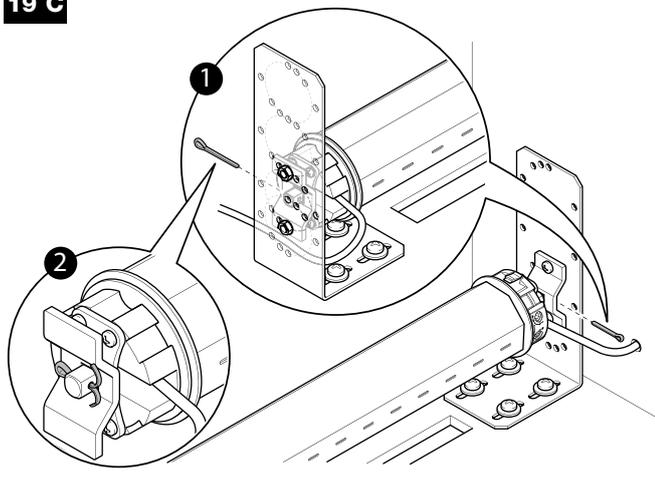
19 A



19 B



19 C

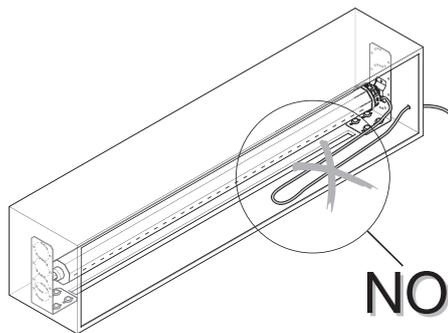


16. Positionner et fixer soigneusement le câble d'alimentation à l'intérieur du caisson, dans sa position définitive. **Avertissement** – le câble d'alimentation doit être positionné loin des parties en mouvement (fig. 20).

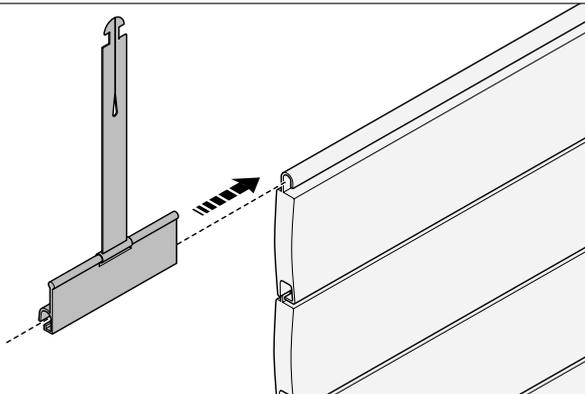
17. Enfiler les trois ressorts de raccord (fournis) dans la rainure libre de la première latte (en haut) du volet roulant (fig. 21) et les positionner comme suit : mesurer la largeur du tablier, diviser cette mesure en 6 parties égales et positionner les ressorts à environ 1/6^e, 3/6^e et 5/6^e de la largeur du tablier (fig. 22).

18. Fixer ensuite les trois ressorts au tube comme l'illustre la fig. 23. **Attention !** – la longueur de la fissure du tube doit être comprise entre 8 et 11,5 mm. Des longueurs supérieures à 11,5 mm n'assurent pas un accrochage sûr des ressorts.

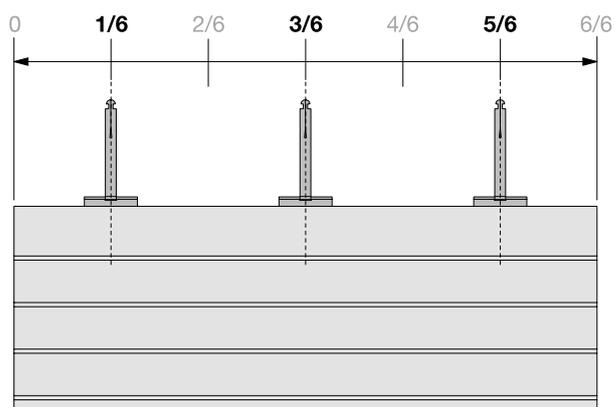
20



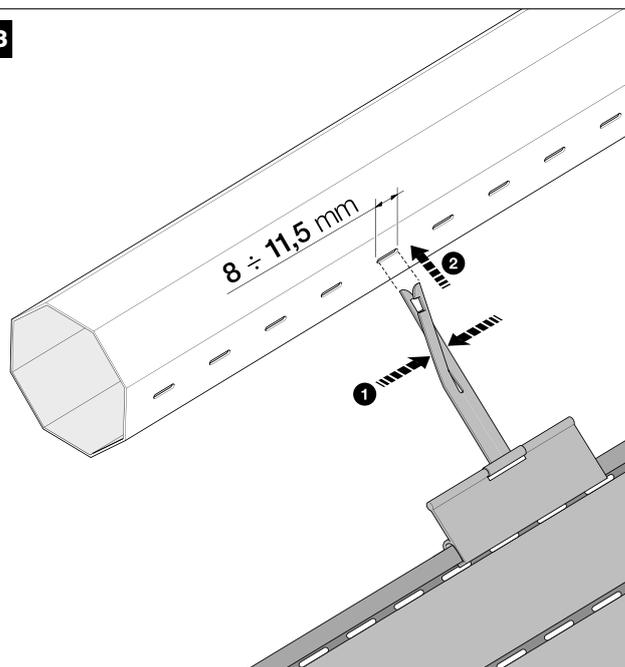
21



22



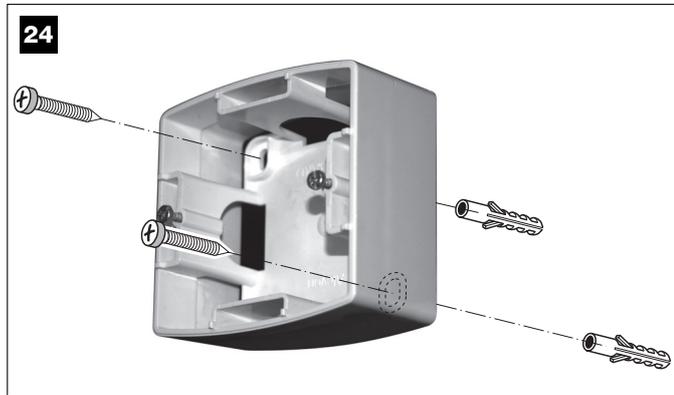
23



INSTALLATION DE L'INTERRUPTEUR DE COMMANDE AU MUR

- 19.** Positionner l'interrupteur de commande sur le mur, de manière suivante :
- Positionner l'interrupteur au côté du volet roulant, mais loin de ses parties en mouvement.
 - Positionner l'interrupteur au côté du volet roulant, où ils sont présent le câble électrique provenant du moteur tubulaire et le câble d'alimentation provenant du réseau électrique.
 - Positionner l'interrupteur à une hauteur supérieur aux 1,5 m du plancher.

- 20.** Fixer sur le mur la boîte de l'interrupteur en utilisant vis et chevilles (fig. 24).



- 21.** Enlever de la plaque, le deux touche-interrupteur (fig. 25).

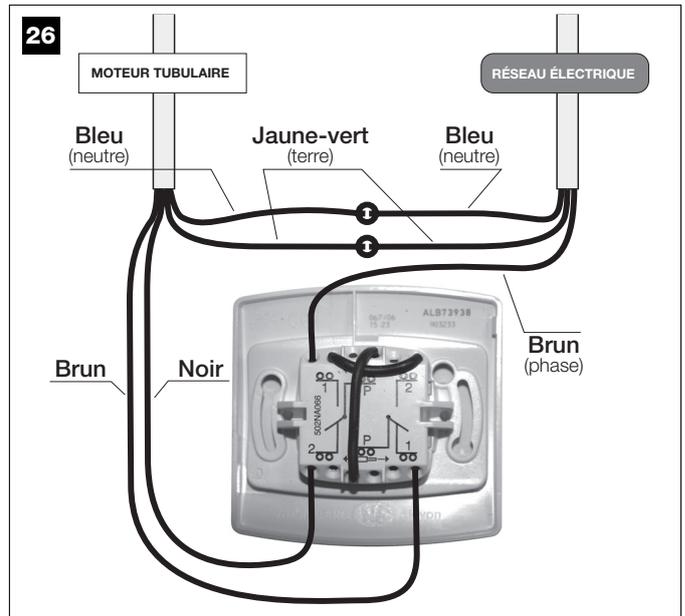


- 22.** Connecter les câbles électriques aux bornes présentes sur le derrière de la plaque, comme montré en fig. 26. **Note** – pour fixer les câbles à l'intérieur des trous, il suffit de pousser à fond le filament métallique (système auto-bloquant). Pour enlever le câble, pousser le levier correspondant, sur le côté frontal de la plaque.

Attention! – Respecter scrupuleusement les connexions indiquées dans ce manuel; une connexion incorrecte peut provoquer pannes ou situations de danger.

- 22.** Fixer la plaque sur la boîte.

- 23.** Remettre les deux touches sur la plaque (voir dans le paragraphe 6).



PHASE 5 CONNECTER L'AUTOMATISME AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

ATTENTION ! Les opérations de connexion décrites dans cette phase doivent être effectuées par un électricien qualifié, dans le respect de ces instructions et des normes de sécurité en vigueur dans le pays d'installation.

ATTENTION ! – Une connexion incorrecte peut provoquer des pannes ou des situations de danger ; respecter par conséquent scrupuleusement les connexions indiquées dans ce paragraphe.

Connecter l'automatisme au secteur en utilisant un câble d'alimentation formé de trois conducteurs :

- fil marron, à connecter à la « Phase » ;
- fil bleu, à connecter au « Neutre » ;
- fil jaune-vert, à connecter à la « Terre ».

ATTENTION ! – Quand on effectue cette connexion, il faut installer sur la ligne d'alimentation, entre l'interrupteur de commande et la ligne électrique, un dispositif de protection contre le court-circuit.

De plus, sur la ligne d'alimentation du secteur électrique, il faut installer aussi un dispositif de déconnexion de l'alimentation (avec catégorie de surtension III, c'est-à-dire avec une distance entre les contacts d'au moins 3 mm) ou bien un autre système équivalent (par exemple prise + fiche).

Ce dispositif, en cas de besoin, garantit une déconnexion sûre et rapide de l'alimentation ; il doit donc être placé si possible dans une position visible depuis l'automatisme. S'il se trouve à distance, dans une position non visible, il faut prévoir un système empêchant l'éventuelle reconnexion accidentelle ou non autorisée de l'alimentation, pour conjurer tout danger.

Note – Le dispositif de connexion n'est pas fourni avec le produit.

PHASE 6 PREMIÈRE MISE EN SERVICE ET VÉRIFICATION DES CONNEXIONS ÉLECTRIQUES

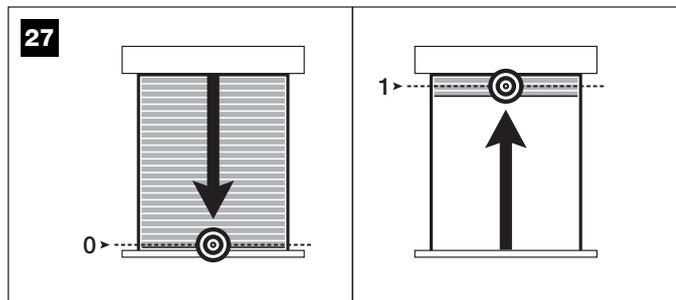
Quand les connexions électriques sont terminées, avant de continuer, il faut vérifier immédiatement si les connexions ont été effectuées correctement et donc si l'installation fonctionne.

Pour cela, avec le volet roulant toute abaissée, effectuer les opérations suivantes :

01. alimenter électriquement l'automatisme ;
02. premere il tasto ▲ e verificare se la tapparella effettua il movimento di Salita. Se la tapparella non si muove, effettuare le seguenti operazioni:
 - a) togliere l'alimentazione elettrica;
 - b) scambiare fra loro la posizione dei due tasti;
 - c) dare di nuovo l'alimentazione elettrica;
 - d) verificare di nuovo la manovra di Salita utilizzando il tasto ▲.

PHASE 7 RÉGLAGE DES FINS DE COURSE

Le moteur tubulaire prévoit un système de fins de course électromécaniques qui interrompent l'alimentation quand le store ou le volet roulant atteint la limite d'ouverture et de fermeture (fig. 27). Pour régler ces deux positions et les adapter au cas spécifique, il suffit d'agir sur les deux vis de réglage qui contrôlent la « montée » (arrêt en haut) et la « descente » (arrêt en bas). **NOTE :** le produit sort de l'usine avec les limites de fin de course pré-réglées à environ 3 tours de l'arbre moteur.

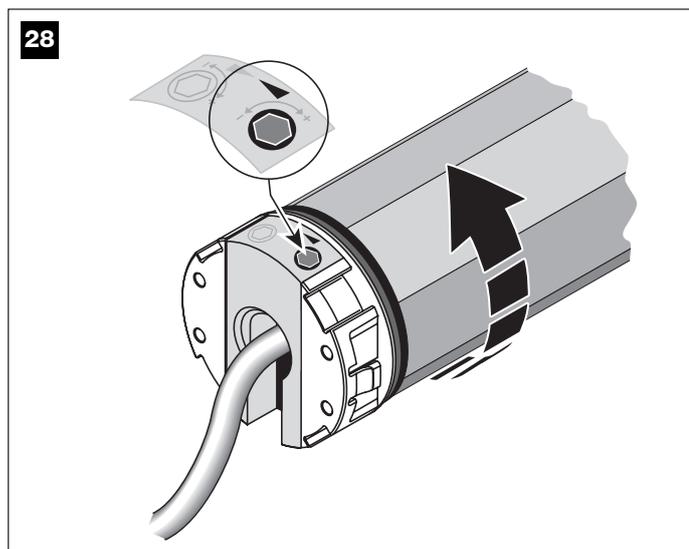


Pour cela, avec le volet roulant toute abaissée, effectuer les opérations suivantes, dans l'ordre indiqué :

— Réglage A —

a1. Commander le moteur de manière qu'il fasse remonter le volet ou le store (**position 1**) et attendre que le moteur s'arrête, du fait de l'intervention du fin de course tel qu'il est actuellement réglé : normalement cela se produit avant que le volet ou le store atteigne la **position 1** désirée.

Observer dans l'intervalle, dans quelle direction tourne le tube d'enroulement et identifier la vis de réglage avec la flèche orientée dans le même sens (fig. 28).



Attention – au cas où, une fois la **position 1** atteinte, le moteur continue à tourner il faut l'arrêter tout de suite et inverser le mouvement en faisant descendre partiellement le volet ou le store. Tourner ensuite la vis de réglage (identifiée au point **a1**) de quelques tours, dans le sens du signe -. Reprendre ensuite la procédure à partir du point **a1**.

a2. Tourner ensuite un peu à la fois la vis de réglage (identifiée au point **a1**) dans le sens du signe +, de manière que le volet ou le store remonte et atteigne la position d'arrêt désirée. Durant les réglages, activer le moteur (en **montée**) de manière qu'à chaque réglage de la vis, le volet ou le store s'arrête dans la nouvelle position.

— Réglage B —

Identifier la vis de réglage qui n'a pas été utilisée dans la manœuvre précédente et la tourner de quelques tours, dans le sens du signe -.

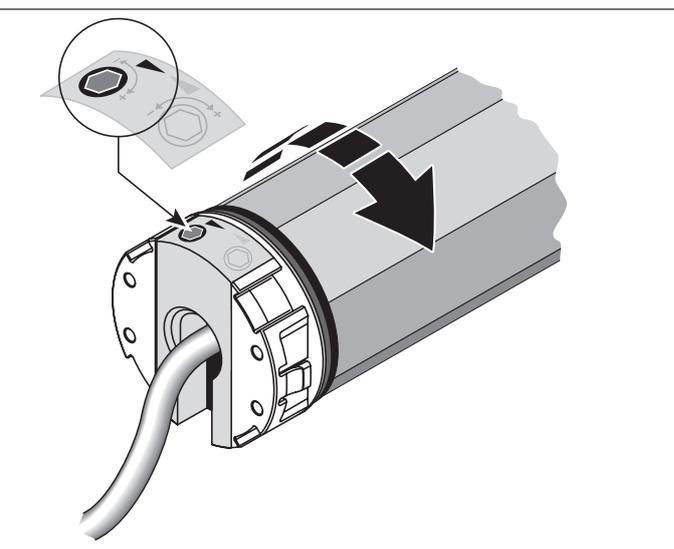
— Réglage C —

c1. Commander le moteur de manière qu'il fasse descendre le volet ou le store (**position 0**) et attendre que le moteur s'arrête, du fait de l'intervention du fin de course tel qu'il est actuellement réglé : normalement cela se produit avant que le volet ou le store atteigne la **position 0** désirée.

Observer dans l'intervalle, dans quelle direction tourne le tube d'enroulement et identifier la vis de réglage avec la flèche orientée dans le même sens (fig. 28).

Attention – au cas où, une fois la **position 0** atteinte, le moteur continue à tourner, il faut l'arrêter tout de suite et inverser le mouvement en faisant monter partiellement le volet ou le store. Tourner ensuite la vis de réglage (identifiée au point **c1**) de quelques tours, dans le sens du signe -. Reprendre ensuite la procédure à partir du point **c1**.

c2. Tourner ensuite un peu à la fois la vis de réglage (identifiée au point **c1**) dans le sens du signe +, de manière que le volet ou le store descende et atteigne la position d'arrêt désirée. Durant les réglages, activer le moteur (en **descente**) de manière qu'à chaque réglage de la vis, le volet ou le store s'arrête dans la nouvelle position.



QUE FAIRE SI..... (Guide à la résolution des problèmes)

❑ Le moteur ne bouge pas bien qu'une phase électrique soit alimentée :

- vérifier si la protection thermique est intervenue : dans ce cas, il suffit d'attendre que le moteur refroidisse ;
- vérifier la présence de la tension de secteur et la correspondance entre les valeurs mesurées et les données de la plaque du moteur, en mesurant entre Commun et la phase électrique alimentée ; pour finir, essayer d'alimenter la phase électrique opposée ;

- vérifier si les deux fins de course, à cause d'un réglage erroné, s'activent en même temps ; dans ce cas, tourner les deux vis de réglage de quelques tours dans le sens des aiguilles d'une montre (+).

Si à la fin de ces contrôles le moteur continue à ne pas bouger, il y a probablement une panne grave.

MISE AU REBUT DU PRODUIT

Comme pour les opérations d'installation, à la fin de la durée de vie de ce produit, les opérations de démantèlement doivent être effectuées par du personnel qualifié.

Ce produit est constitué de différents types de matériaux dont certains peuvent être recyclés et d'autres devront être mis au rebut. Informez-vous sur les systèmes de recyclage ou de mise au rebut prévus par les règlements, en vigueur dans votre pays, pour cette catégorie de produit.

Attention ! - certains composants du produit peuvent contenir des substances polluantes ou dangereuses qui pourraient avoir des effets nuisibles sur l'environnement et sur la santé des personnes s'ils étaient jetés dans ma nature.

Comme l'indique le symbole de la **fig. 29**, il est interdit de jeter ce produit avec les ordures ménagères. Par conséquent, utiliser la méthode de la « collecte sélective » pour la mise au rebut des composants conformément aux prescriptions des normes en vigueur dans le pays d'utilisation ou restituer le produit au vendeur lors de l'achat d'un nouveau produit équivalent.

Attention ! - les règlements locaux en vigueur peuvent appliquer de lourdes sanctions en cas d'élimination illicite de ce produit.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PRODUIT

◆ **Tensione di alimentazione e frequenza; Corrente e potenza elettrica; Coppia e velocità:**

voir données techniques sur l'étiquette de chaque modèle

◆ **Diametro del corpo motore:**

45 mm

◆ **Temps nominal de fonctionnement:**

Maximum 4 minutes

◆ **Protection:**

IP 44

◆ **Température de fonctionnement:**

da -20 a +60°C

◆ **Longueur câble de connexion:**

3 m

Note:

- Toutes les caractéristiques techniques indiquées se réfèrent à une température ambiante de 20 °C (± 5 °C).
- Mhouse se réserve le droit d'apporter des modifications aux produits à tout moment si elle le juge nécessaire, en assurant dans tous les cas le maintien de leur fonctionnalité et du type d'application

Déclaration CE de conformité

Déclaration CE de conformité aux Directives 73/23/CEE et 89/336/CEE

Note : Le contenu de cette déclaration de conformité correspond à ce qui est dé-claré dans le document officiel, déposé au siège de Nice S.p.a., et en particulier à la dernière révision disponible avant l'impression de la présente notice technique. Le texte ici présent a été réadapté pour des raisons d'édition.

Numéro : **262/RM..T** Révision : **0**

Je soussigné Lauro Buoro en qualité d'Administrateur délégué, déclare sous mon entière responsabilité que le produit :

Nom du producteur : NICE s.p.a.

Adresse : Via Pezza Alta 13, 31046 Z.I. Rustignè, Oderzo (TV) Italia

Type : Opérateur tubulaire pour volets roulants, stores intérieurs et extérieurs

Modèles : RM15T, RM30T

Accessoires : Radiocommandes série TX3

Qu'il est conforme à ce qui est prévu par les directives communautaires suivantes, telles qu'elles sont modifiées par la directive 93/68/CEE du Conseil du 22 juillet 1993 :

- 73/23/CEE DIRECTIVE 73/23/CEE DU CONSEIL du 19 février 1973 concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être utilisé dans certaines limites de tension.

Selon les normes harmonisées suivantes :

EN 60335-1:1994 + A11:1995 + A1:1996 + A12:1996 + A13:1998 + A15:2000 + A2:2000 + A16:2001; EN 60335-2-97:2000, EN 50366:2003 + A1:2006

- 89/336/CEE ; DIRECTIVE 89/336/CEE DU CONSEIL du 3 mai 1989, concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique.

Selon les normes suivantes :

EN 55014-1:2000 + A1:2001 + A2:2002; EN 55014-2:1997 + A1:2001, EN 61000-3-2:2000, EN 61000-3-3:1995 + A1:2001

Oderzo, 9 Février 2007


Lauro Buoro
(Administrateur délégué)

Mhouse

Via Pezza Alta, 13 - Z.I. Rustignè

31046 Oderzo TV Italia

Tel. +39 0422 20 21 09

Fax +39 0422 85 25 82

www.mhouse.biz

